



## AEPCORG

Rue Centrale 115, CP 31  
CH-3979 Grône  
☎ 027 459 22 55  
🌐 [www.aepcorg.ch](http://www.aepcorg.ch)

Chers parents,

Dès la rentrée scolaire prochaine, votre enfant sera accueilli dans notre établissement. Ce petit mot a pour objectif de vous informer de quelques éléments qui nous permettront de gagner en efficacité cet automne.

## MOYEN DE COMMUNICATION AUX PARENTS – SCHOOLINKED

Le Cycle d'Orientation Régional de Grône utilise l'application [Schoolinked](#) comme moyen officiel de communication entre l'école, les enseignants, la direction, l'administration et les parents. Cette application permet un échange d'informations **rapide, simple et sécurisé**, ainsi qu'une gestion efficace des absences. Les parents peuvent y consulter les communications de l'école, répondre à certains formulaires ou rendez-vous, transmettre des messages aux enseignants ou à l'administration, et annoncer ou justifier une absence. Son utilisation s'inscrit dans un cadre officiel, respectueux des règles de confidentialité, de protection des données et de communication institutionnelle. Les échanges doivent rester liés à la scolarité de l'élève, être formulés avec respect et suivre la voie habituelle de communication, en s'adressant en priorité aux enseignants concernés.

## ABSENCES

Pour signaler une absence de votre enfant, prévue ou imprévue, vous utilisez la fonction « **Absences** » de l'application Schoolinked. En cas de maladie, d'absence médicale — par exemple un rendez-vous chez le médecin ou une thérapie — ou d'absence non médicale — stage, congé, jour joker, activité Sport-Arts-Formation ou autre motif — vous créez une demande d'absence directement dans l'application en complétant les champs requis. Pour une absence maladie, la date et l'heure sont automatiquement renseignées au moment de la création ; l'absence reste ouverte jusqu'à ce que vous indiquiez que « **l'élève est de retour** ». Pour les absences médicales ou non médicales, vous précisez les dates et heures concernées, ajoutez si nécessaire une remarque ou un justificatif, puis transmettez la demande à l'école. Tant qu'elle se trouve dans l'onglet « **En traitement** », l'absence peut encore être modifiée ou annulée ; une fois traitée par l'école, elle apparaît dans l'onglet « **Traitées** ».

## SMARTPHONES ET OBJETS CONNECTÉS

Les smartphones, tablettes, montres connectées ainsi que tout appareil électronique pouvant filmer, photographier, enregistrer ou se connecter à Internet sont formellement interdits dans notre école. Ils doivent être éteints (pas en mode avion) et rangés (dans le sac ou dans le casier). Cette règle s'applique durant toute la journée dans l'enceinte de l'école (y compris la cour), mais aussi à la cantine, entre les cours, durant les pauses ou lors de journées spéciales d'activités extra-scolaires. Tout appareil vu (qu'il soit allumé ou éteint) sera confisqué. Pour les élèves qui restent à l'école durant la pause de midi, une autorisation limitée d'utilisation du téléphone portable est prévue après le repas.

En cas de nécessité absolue, l'élève peut toujours aller au secrétariat ou demander au personnel enseignant d'appeler ses parents.

## TENUE VESTIMENTAIRE

Les élèves portent en tout temps une tenue vestimentaire adaptée au cadre scolaire ; ils ne sont ni à la plage, ni en vacances. Le port du training ou d'une tenue de sport durant les cours est interdit, excepté durant les cours d'éducation physique.

## CASIERS

Depuis une vingtaine d'années, le cycle d'orientation est équipé de casiers (un par élève) afin de répondre à un besoin réel : certains élèves souhaitent laisser une partie de leurs affaires à l'école, dans un endroit sécurisé.

Si votre enfant souhaite utiliser un casier, il se rend au secrétariat et un casier lui sera attribué pour toute la durée de l'année scolaire. Le secrétariat lui prêtera une clé pour le cadenas moyennant une caution de 10 francs. A la fin de l'année, les 10 francs lui seront rendus en échange de la clé. Si la clé n'est pas rendue ou si elle est perdue durant l'année scolaire, les 10 francs ne seront pas restitués.

## PHOTO DE CLASSE

Notre école a engagé « Viens et Vois Photographie » pour réaliser les photos de classe et les photos « portrait » de chaque élève. Ces photos seront prises durant la journée de rentrée scolaire, le **jeudi 20 août 2026**. Vous pourrez, par la suite, commander des photos individuelles.

## DIVERS

- ✓ Les parents souhaitant échanger avec des enseignants, se renseigner ou discuter d'une thématique ne doivent pas hésiter à le faire directement, sans passer par la direction ou l'inspecteur scolaire. Une demande de rendez-vous peut être faite très simplement, par exemple via la plateforme *Schoolinked*.
- ✓ Les élèves ne se trouvent pas dans le périmètre du centre scolaire plus de 15 minutes avant la première sonnerie.
- ✓ Les puffs et cigarettes électroniques restent un fléau. Ensemble, nous pourrions lutter pour la santé de nos jeunes. Pour rappel, les puffs — cigarettes électroniques jetables — sont interdites en Valais depuis mai 2025.
- ✓ Au cours des dernières années scolaires, à plusieurs reprises des élèves ont utilisé des engins pyrotechniques à l'extérieur du périmètre de notre école. Restons attentifs, ensemble, nous serons plus efficaces pour la sécurité de nos enfants.
- ✓ Le CO Grône utilise depuis plusieurs années la *Méthode de Préoccupation Partagée* pour prévenir et gérer les situations de harcèlement en milieu scolaire. Plusieurs enseignants ont suivi une formation spécifique ; n'hésitez pas à nous contacter en cas de doute ou d'observation. Ensemble, nous serons plus efficaces !

**LA DIRECTION**